



SOMMAIRE

ACTUALITÉS 2

AFFAIRES 4

SPECTACLES 5

SPORTS 6



Le Canadien se souviendra longtemps de ce court séjour en Floride. Pour une deuxième fois en moins de 24 heures, la troupe de Jacques Martin s'est inclinée face à l'un de ses concurrents directs dans la course pour l'obtention d'une place en séries éliminatoires.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

Même s'il s'est montré un peu plus menaçant que la veille, le Tricolore n'a pas su tenir la route face au Lightning. Il s'est finalement incliné 3 à 0.

« Nous avons donné un meilleur effort ce soir, a soutenu Jacques Martin. Deux des buts que nous avons accordés sont survenus à la suite de revirements. L'autre, lors d'une supériorité numérique. »

Obtenant un septième départ consécutif, Antero Niittymäki n'a pas eu trop de difficulté à repousser les 33 tirs de ses adversaires, enregistrant du même coup le cinquième jeu blanc de sa carrière.

En fait, l'opposition la plus menaçante

est venue de Benoit Pouliot lorsque ce dernier s'est présenté seul devant lui dans la première portion de la première période. Le Franco-Ontarien a décoché un tir qui a terminé sa course dans la mitaine de Niittymäki.

« Nous devons absolument améliorer notre façon d'aller au filet. En fin de semaine, nous y sommes allés de manière plus directe et ça a porté fruit », a souligné Martin.

Downie la teigne

Toute la soirée, le Canadien a eu maille à partir avec l'échec avant soutenu du Lightning. Steve Downie, à l'origine des revirements qui ont conduit aux deux premiers buts des locaux, s'est montré particulièrement coriace aux environs de la ligne bleue du Canadien.

Il a d'abord soutiré la rondelle à Scott Gomez qui s'apprêtait à amorcer une sortie de zone. Rondelle qu'il a par la suite refilée à l'aide d'une brillante passe transversale à Martin St-Louis, laissé seul à l'embouchure du filet.

Puis, dès les premiers instants du deuxième vingt, Downie, appuyé par Alex Tanguay, ont appliqué une pression suffisante pour faire échapper le disque à Josh Gorges.

Quelques secondes plus tard, Vincent Lecavalier inscrivait son 14^e but de la saison à l'aide d'une superbe manœuvre, passant son bâton entre ses jambes pour frapper la rondelle qui se trouvait derrière lui.

Steve Stamkos, avec un puissant tir frappé sur réception, a complété la marque avec un 11^e but en supériorité numérique cette saison.

Avis aux détracteurs de Carey Price : l'homme masqué de 22 ans n'a absolument rien eu à se reprocher au cours de cette rencontre. En troisième période, il a empêché le Lightning de creuser l'écart en stoppant Paul Szczeczura et Brandon Bochenski coup sur coup.

Par ailleurs, la situation aurait pu être bien pire si, au cours du deuxième tiers, Lecavalier et Brandon Bochenski, abandonné dans l'enclave, n'avaient pas raté un filet ouvert.

Un embouteillage monstre

Cette défaite jumelée à celle des Rangers, qui ont baissé pavillon 5 à 1 face aux Hurricanes, ne fait que compliquer la situation déjà passablement corsée dans l'Est.

Le Canadien occupe maintenant le neuvième rang, au cœur d'un contingent de huit équipes luttant pour les trois dernières positions donnant accès à la danse du printemps. Un seul point sépare la sixième place de la treizième.

Le Canadien bénéficiera de deux jours de repos avant son prochain match. Samedi, face aux Sénateurs, le Canadien tentera de freiner sa chute. Ce qui ne sera pas une mince tâche considérant que les représentants de la capitale fédérale ont remporté leurs sept derniers matchs.

EN MANCHETTES

Environnement |

Jessica Nadeau

Le Canada dégringole

En moins de deux ans, le Canada est passé du 12^e au 46^e rang mondial en matière d'environnement. C'est ce qui ressort du tout dernier Index de performance environnementale (EPI) 2010 dévoilé mercredi dans le cadre du Sommet de Davos.

À LIRE SUR RUEFRONTENAC.COM

Cinéma |

Maxime Demers

Lucky Luke — Le film débarque au Québec



PARIS - Après la comédie culte Brice de Nice, le réalisateur James Huth et l'acteur Jean Dujardin font de nouveau équipe pour faire revivre au grand écran Lucky Luke, le cow-boy qui tire plus vite que son ombre...

SUITE PAGE 5

Baseball |

RueFrontenac.com

Dawson portera la casquette des Expos à Cooperstown

Andre Dawson fera son entrée au Panthéon du baseball majeur coiffé de la casquette des Expos...

SUITE PAGE 6

Expulsion ou pas

Villanueva tient à témoigner à l'enquête publique

Même si les autorités ont déposé mercredi une preuve dans le but de le faire expulser vers son Honduras natal, Dany Villanueva sera présent pour témoigner à l'enquête publique sur la mort de son frère Fredy, tué par un policier lors d'une opération qui a mal tourné en août 2008.



C'est ce qu'a affirmé son avocat, Me Stéphane Handfield, après la brève comparution du jeune homme devant la Commission de

l'immigration et du statut de réfugié, mercredi matin.

« M. Villanueva a l'intention de témoigner à l'enquête et je peux vous assurer qu'il sera là pour le faire », a dit le spécialiste des causes d'immigration aux nombreux journalistes venus assister à la comparution.

Comme l'avait annoncé RueFrontenac.com mardi, l'Agence des services frontaliers a déposé lors de l'audience une preuve visant à faire déclarer Villanueva « interdit de territoire » pour motif de « grande criminalité ».

On lui reproche notamment le vol d'une chaîne en or sur un adolescent pour lequel il a été reconnu coupable il y a quelques années.

Pas de mention de gangs de rue

Le responsable des communications à l'Agence, Stéphane Malépart, affirme ne pas pouvoir commenter la teneur d'un dossier particulier. Mais une source

bien informée a confié à RueFrontenac que la preuve repose essentiellement sur ce crime et qu'elle ne fait aucune mention de liens avec des gangs de rue ou de criminalité organisée.

Sans entrer dans les détails, Me Handfield affirme de son côté que son client « n'a jamais eu aucune condamnation de plus de 24 mois », ce qui lui laissera la possibilité de porter en appel l'ordre d'expulsion en cas de défaite. Il est donc impossible qu'il se retrouve dans un avion vers le Honduras à court terme.

Dany Villanueva est arrivé au Québec avec ses parents à l'âge de 11 ans et est devenu résident permanent il y aura bientôt douze ans. Ses parents ont le statut de réfugiés, mais pas lui. Il n'a jamais obtenu sa citoyenneté canadienne, malgré une tentative en ce sens récemment. Il habite Repentigny avec ses parents et est étudiant, selon son avocat.

Le juriste affirme que cette nouvelle procédure est une dure épreuve pour toute la famille du jeune homme. « Mme Villanueva, la mère de Dany, est bouleversée. On lui a déjà enlevé un fils de façon tragique et elle a l'impression qu'on va lui enlever un autre », dit-il.

Celui qui était autrefois commissaire à l'immigration trouve étrange qu'on tente de faire expulser un jeune homme qui aura bientôt à témoigner dans une enquête publique sur une opération policière qui a mené à la mort de son frère.

« Je m'interroge surtout sur le contexte, ajoute-t-il. On parle de faits vieux de plus de quatre ans. Pourquoi attendre jusqu'à maintenant, ou alors tant qu'à avoir attendu, pourquoi ne pas attendre la fin de l'enquête du coroner ? C'est surprenant. D'autant plus qu'il y a un autre témoin dans l'enquête publique qui a des problèmes avec l'immigration. »

Disparition de Diane Grégoire

Après deux ans le mystère plane toujours

Deux ans après la mystérieuse disparition de Diane Grégoire, c'est au compte-gouttes qu'entrent les informations visant à retrouver la femme de 51 ans, disparue après une journée qu'elle aurait passée aux Promenades Saint-Bruno.



Entre la journée de sa disparition, le 31 janvier 2008, et mai 2009, période des dernières recherches effectuées sur le terrain, les policiers de Longueuil ont reçu et traité plus de 200 informations.

Or, depuis le 14 mai 2009, jour où les plongeurs de la Sûreté du Québec avaient examiné le fond de la rivière Yamaska, à Saint-Hyacinthe, seulement 22 informations ont été acheminées aux enquêteurs.

« Chaque information est vérifiée et validée. Le dossier est toujours actif et quatre enquêteur y sont affectés », affirme le porte-parole de la police de Longueuil, Gaétan Durocher.

Les enquêteurs travaillent conjointement avec le Comité de recherche de Diane Grégoire, qui mène également sa propre enquête, avec des employés civils, dont un policier à la retraite.

Pour tenter d'augmenter le nombre d'informations reçues, qui « entrent au compte-gouttes » admet le responsable du comité, Jean Bédard, l'organisme tiendra une journée de sensibilisation aux Galeries de Saint-Hyacinthe, samedi, la veille du deuxième anniversaire de la disparition de la Maskoutaine.

Des membres de sa famille, dont sa fille, Élisabeth Laplante, et des amis, dont Johanne Riendeau, seront présents.

« Pour moi, c'est fini, elle est morte. Mais si quelqu'un sait où elle est, qu'il le dise, pour qu'on puisse tourner la page et boucler la boucle, pour que la famille puisse enfin vivre son deuil », affirme M^{me} Riendeau. Le fils de cette dernière s'est suicidé, tout comme Diane Grégoire. Unies dans cette épreuve, les deux femmes étaient devenues amies en participant à des rencontres entre parents dont un enfant s'est enlevé la vie.

« Avant les fêtes, j'aurais eu besoin d'elle, j'aurais voulu qu'elle soit là », déplore Johanne Riendeau.

« Il y a sûrement quelqu'un qui est au courant des allées et venues de M^{me} Grégoire le jour de sa disparition. Elle est censée avoir magasiné aux Promenades

Saint-Bruno, mais personne ne l'a vue », affirme M. Bédard.

« Dans cette mystérieuse disparition, il y a quelqu'un qui sait quelque chose et qui ne s'est pas encore manifesté au service de police. Alors on demande à ces personnes de nous contacter, au 450 463-7211, ne serait-ce que pour permettre à la famille, qui vit dans l'inquiétude depuis deux ans, d'être enfin fixée », renchérit le policier Gaétan Durocher.

Même si, plus de 720 jours plus tard, l'enquête piétine, la police de Longueuil n'a pas l'intention de transférer le dossier ou de demander l'assistance de la Sûreté du Québec.

« Pour l'instant, c'est toujours considéré comme une disparition. Il n'y a rien qui nous laisse croire que c'est autre chose, même si la thèse de l'enlèvement a déjà été évoquée », poursuit le porte-parole de la police de Longueuil.

Le conjoint de Diane Grégoire, Paul Laplante, a raconté l'avoir laissée dans la camionnette du couple alors qu'il déjeunait seul dans un restaurant des Promenades Saint-Bruno vers 10 heures, le 31 janvier 2008.

Quand il est revenu à la camionnette, elle n'était plus là et il a cru que sa femme était entrée dans le centre commercial pour magasiner. Il devait revenir la chercher vers 16 heures mais elle ne s'est jamais présentée au rendez-vous.

Depuis ce jour, la femme de



Deux ans après la disparition de Diane Grégoire, le mystère plane toujours.

PHOTO D'ARCHIVES
RUEFRONTENAC.COM

51 ans n'a jamais été revue. Plusieurs recherches ont été effectuées, notamment autour des Promenades Saint-Bruno, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à Kahnawake et dans un boisé attenant à une maison appartenant à la famille, près de Saint-Hyacinthe, sans succès.

Les proches de la disparue s'interrogent sur toute cette affaire. Selon eux, la femme de 51 ans était heureuse, elle adorait les meubles et les objets antiques et avait l'intention d'acheter une maison sur le bord de la rivière Richelieu pour ouvrir un magasin d'antiquités.

Première alerte Amber au pays en 2010

La police provinciale de l'Ontario est très inquiète pour la santé d'une fillette de 3 ans qui aurait été vue pour la dernière fois mardi après-midi dans le stationnement d'un magasin à grande surface d'Etobicoke, dans le secteur de Toronto.

Écrit par Daniel Renaud
renaudd@ruefrontenac.com

L'enfant que l'on recherche, Madison Young, mesure environ 60 cm (deux pieds), pèse 18 kg (40 lb), et a les cheveux et les yeux bruns. Au moment de sa disparition, elle portait une veste rose. Elle pourrait être en compagnie de deux femmes, dont sa mère, Sarah Young.

La femme de 33 ans est mulâtre, mesure 1,65 mètre (5 pieds 5 po), pèse 45 kg (100 lb), et a les cheveux bouclés bruns qu'elle porte en queue de cheval. Au moment de la disparition de sa fille, elle portait des jeans bleu clair. Elle aurait pris la route avec un véhicule sport utilitaire bleu ciel.

Pour toute information permettant de les retrouver, contactez le 416 808-2200.

On dénombre peu d'alertes Amber chaque année au Canada.

Pour la déclencher, il faut quatre conditions principales : que l'enfant soit considéré comme disparu et âgé de moins de 18 ans, que la police le croit en danger, qu'une enquête ait été ouverte et que toutes les solutions alternatives



Madison Young, (à droite), et sa mère, Sarah Young (à gauche), qui l'aurait enlevée, sont recherchées dans tout le Canada et aux États-Unis.

PHOTO COURTOISIE OPP

aient été vaines, et enfin, que la police bénéficie d'informations

minimales sur l'enfant et son kidnappeur.

États-Unis

Des milliards de coups de ciseaux pour économiser

Une chronique de MARIE-EVE FOURNIER | fournierme@ruefrontenac.com



Qu'ont fait les Américains pendant la dernière année, alors que l'économie continuait de s'écrouler? ils ont sorti leurs ciseaux et ils se sont remis à découper des coupons rabais. Et pas seulement un peu.

Nos voisins ont utilisé 3,3 milliards de coupons en 2009, soit 27 % de plus qu'en 2008, rapporte le Marketing Daily. Non seulement le bond est-il énorme, mais en plus il s'agit de la première hausse de popularité des coupons... en 17 ans!

Le regain d'intérêt des consommateurs américains pour les coupons a commencé en octobre 2008, constate l'entreprise Inmar, spécialisée dans la rédemption de ces petits rectangles de papier donnant droit à un rabais. Au cours des cinq trimestres suivants, la croissance a dépassé les 10 %.

Les spécialistes du marketing ont évidemment flairé la bonne affaire et investi massivement dans la diffusion de coupons pour stimuler la consommation. En tout, il s'est imprimé 367 milliards de

coupons ayant une valeur moyenne de 1,44 \$ US. Faites le calcul, cela représente plus 528 G\$ d'économies potentielles.

Qu'en est-il au Québec? Le portrait est totalement différent, affirme Carole Lafontaine, directrice des comptes majeurs chez Redemco. L'entreprise de Longueuil, qui se décrit comme « le leader dans la rédemption de coupons au Québec », a continué en 2009 de voir un déclin dans le nombre de coupons à traiter.

De 14 millions de coupons en 2008, on est passés à 10 millions en 2009. « Il y a 10 ans, c'était 25 millions », précise Carole Lafontaine.

Il faut dire que Metro a cessé l'an dernier de mettre des coupons dans sa circulaire. Ce qu'IGA avait fait quelques années auparavant.

Faible popularité des coupons sur le Web

Les fabricants ont alors pris le relais en offrant des coupons dans les magazines et les journaux, dans des encarts promotionnels ou directement sur les produits en magasin. Il y a aussi l'option des distribu-

trices sur les tablettes, mais les détaillants exigent souvent des frais aux manufacturiers pour qu'ils en installent dans leurs établissements. Quand la facture grimpe à 25 000 \$, ça freine les ardeurs.

Quelques sites internet de coupons ont aussi vu le jour. Dans certains cas, on vous les envoie par la poste. Parfois, suffit de les imprimer soi-même. Mais ce nouveau médium pour les rabais n'a pas encore pris son envol. L'utilisation des coupons internet est tellement peu fréquente que Carole Lafontaine « ne pourrait même pas mettre un pourcentage » pour déterminer leur popularité parmi tous les coupons.

Aux États-Unis, les coupons venus du Web comptent pour 10 % de tous les coupons échangés. C'est encore peu. Mais leur popularité est exponentielle : on parle d'une hausse de 360 % l'an dernier.

La fraude fait peur

Si les « e-coupons » sont plus ou moins populaires, c'est notamment à cause des risques de fraude. Les manufacturiers craignent que les détaillants en

fassent imprimer des milliers de copies pour obtenir un remboursement. D'ailleurs, pour éviter ce genre de problème « les photocopies de coupons ont été refusées pendant plusieurs années », rappelle Carole Lafontaine.

Pour remédier au problème, Redemco suggère à ses clients diverses stratégies, dont celle d'inscrire un numéro de série unique sur leurs coupons internet. Mais la magouille continue de faire peur aux manufacturiers.

Et certains détaillants sont encore réticents à accepter des coupons qui ressemblent à des photocopies. J'ai justement tenté l'expérience avec un coupon imprimé sur le site de Saputo et la caissière à mon supermarché l'a refusé. En argumentant un peu avec une responsable du service à la clientèle, j'ai finalement eu droit à mon huard.

Quand on calcule tout le temps que ça prend pour fouiller sur le Web et trouver des coupons intéressants qui sont valides au Québec, on n'a pas, en plus, le goût de se battre avec la caissière.

Le iPad est enfin né

Après des mois, voire des années, de rumeurs et de spéculations, Apple a finalement dévoilé mercredi après-midi le iPad, une tablette électronique pouvant servir à la fois de lecteur multimédia, de livre électronique, de fureteur Internet et de mini-ordinateur.

Jean-François Codère
coderejf@ruefrontenac.com

Visuellement, l'appareil ressemble fort à celui décrit par quelques-unes des très nombreuses rumeurs ayant circulé sur Internet au cours des derniers mois. Doté d'un écran tactile d'environ 10 pouces, le iPad n'est pas sans rappeler une version agrandie du populaire iPod Touch.

C'est d'ailleurs aussi vrai pour les fonctionnalités que pour le look. L'interface du iPad est presque identique à celles du iPhone et du iPod Touch.

Son plus grand écran permet toutefois, lorsqu'orienté en mode « paysage », d'utiliser son clavier virtuel à deux mains, comme un clavier régulier, plutôt qu'en utilisant seulement les pouces.

Comme le iPod Touch, le iPad peut lire des fichiers musicaux, des émissions de télévision ou des films achetés sur iTunes Store. Il permet aussi de naviguer sur Internet. Pour ce faire, les modèles les moins coûteux doivent s'en remettre aux réseaux sans-fil (Wi-Fi), tandis que les plus chers peuvent aussi utiliser les réseaux cellulaires 3G.

Le plus grand écran du iPad lui permet aussi de servir de façon plus réaliste de livre électronique. Apple a d'ailleurs signé des ententes avec quelques gros éditeurs américains à ce sujet. L'appareil peut aussi être utilisé pour des besoins bureautiques.

Apple a pour ce faire adapté sa suite de logiciels iWork. Les acheteurs d'un iPad pourront donc aussi, pour 9,99



Le iPad existe finalement.
PHOTO COURTOISIE APPLE



\$US, se procurer un logiciel de traitement de texte, un tableur et un logiciel de présentation.

Fait intéressant, le iPad est compatible avec les applications créées pour le iPhone ou le iPod Touch. Il aura donc accès dès sa mise en vente à une bibliothèque comportant plus de 100 000 logiciels en tous genres. Les développeurs auront toutefois aussi le loisir de créer des versions spécifiques au iPad et utilisant à meilleur escient son plus grand écran.

Au total, six modèles de iPad seront mis en vente. Les trois premiers, qui n'ont pas accès aux réseaux 3G, devraient être disponibles mondialement d'ici 60 jours.

Ils coûteront 499 \$US (16 Go), 599 \$US (32 Go) et 699 \$US (64 Go). Les trois autres, de même capacité mais équipés pour les réseaux 3G, seront disponibles 30 jours plus tard pour 130 \$ de plus chacun (629 \$, 729 \$ et 829 \$). Il n'est pas certain que ces modèles seront disponibles au Canada à ce moment.

PARIS - Après la comédie culte *Brice de Nice*, le réalisateur James Huth et l'acteur Jean Dujardin font de nouveau équipe pour faire revivre au grand écran *Lucky Luke*, le cow-boy qui tire plus vite que son ombre, le célèbre héros de la populaire bande dessinée de Goscinny et Morris.



Souvent adaptée en dessins animés, l'œuvre de Goscinny et Morris n'avait, jusqu'ici, été portée au grand écran avec de vrais acteurs qu'une seule fois : en 1991, par Terence Hill. On avait aussi vu le cow-boy à la mèche blonde il y a six ans dans *Les Dalton*, mais cette comédie du Français Philippe Haïm s'était avérée un flop monumental.

L'échec des Dalton était encore tout frais quand James Huth s'est fait offrir la réalisation d'un film sur *Lucky Luke*. Huth, un grand fan de la BD, n'a néanmoins pas hésité une seconde. Il a en revanche tout de suite imposé quelques conditions.

« Quand on m'a proposé le contrat, j'ai tout de suite répondu : Oui, mais je veux le faire avec Jean (Dujardin) dans le rôle de *Lucky Luke* et je veux le tourner en Argentine », raconte James Huth, rencontré la semaine dernière à Paris.

« Tout cela m'a paru évident dès le départ. *Lucky Luke*, c'est vraiment la BD avec laquelle j'ai grandi. Et quand j'ai réfléchi au personnage qu'était *Lucky Luke*, j'ai revu ce personnage solaire, ce héros que tout le monde rêve d'être.

« Mais *Lucky Luke*, c'est aussi un personnage extrêmement romantique parce qu'il est condamné à avancer vers le soleil

couchant. Il est solitaire et ténébreux. Et Jean (Dujardin), quand on le connaît dans la vie, il est exactement comme cela ; il a ces deux côtés. Et quand je suis allé le voir pour lui en parler, il a pris un crayon et il fait un dessin sur la nappe : c'était l'ombre de *Lucky Luke*. Il m'a dit : Regarde, c'est ce que je dessinais sur mes carnets à l'école. C'est moi, *Lucky Luke* ! C'est vrai que c'est un rêve de môme de jouer *Lucky Luke*. »

Huth et Dujardin, des complices de longue date (on leur doit la comédie à succès *Brice de Nice*), se sont tout de suite entendus sur l'approche qu'ils voulaient donner à leur film : rester fidèle à la bande dessinée tout en lui apportant une nouvelle dimension, « un complément de la BD qui respecte son univers ».

Un *Lucky Luke* amoureux et dépressif...

« Au moment de l'écriture du scénario, explique Huth, on a fait face à deux choix : soit on adaptait un album en particulier et on portait à l'écran cette histoire précise à l'écran, soit on écrivait une nouvelle histoire. Je suis rapidement venu à la conclusion que si on adaptait un album qui existe déjà, ce serait forcément moins bien que l'œuvre originale. Alors, on a opté

pour une nouvelle histoire. »

Dans cette nouvelle aventure de *Lucky Luke*, Huth s'amuse donc à imaginer au cow-boy ténébreux, avec un passé, une enfance et des secrets de famille qui justifieraient ce qu'il est devenu à l'âge adulte. Il va même jusqu'à le rendre dépressif et amoureux !

« En tant que fan de la BD, si j'avais *Lucky Luke* devant moi, je serai tenté de lui poser des questions sur lui, indique le réalisateur. Qui il est, d'où il vient, pourquoi il s'appelle *Lucky*... Ce n'est pas un prénom, *Lucky* ; c'est un surnom. En donnant vie au personnage à l'écran, on a eu envie de tenter de répondre à ces questions. Parce qu'il n'y a aucune réponse là-dessus dans les BD.

« Une nouvelle histoire nous permettait également de profiter de la structure des westerns qui tournent toujours autour de la vengeance et des secrets de famille. On s'est aperçus aussi que, comme le producteur avait les droits de tous les albums, on pouvait reprendre des personnages de n'importe quel livre. J'ai donc pu prendre Jack Poker, mon personnage préféré de la BD, et même engager Daniel Prévost pour jouer le rôle. On a aussi pris *Calamity Jane* (Sylvie Testud), *Billy The Kid* (Michaël

Youn) et *Jessie James* (Melvil Poupaud), des bandits légendaires qu'on a moins vus dans les BD de *Lucky Luke*. »

Seuls absents au tableau, et pas les moindres, les Dalton et le stupide chien Rantanplan.

« Les Dalton causaient problème, admet Huth. D'abord parce qu'on voulait se détacher du film (*Les Dalton*) qui a été fait en 2004. Aussi parce qu'ils viennent à quatre et qu'ils prenaient forcément beaucoup de place. Il fallait donc choisir entre les Dalton et les autres bandits qu'on voulait voir à l'écran. On a donc décidé de laisser de côté les Dalton. »

L'autre petit plaisir que s'est payé James Huth a été de faire appel à la chanteuse québécoise Tézé Montcalm, dont on peut entendre la voix dans quelques chansons du film.

« Je suis un fan, lance Huth. Pour moi, il y a *Billie Holiday* et il y a Tézé Montcalm. Alors qu'on préparait le film, ma productrice m'a dit que, coup de chance, Tézé venait à Paris pour une série de concerts. Je lui en ai parlé et elle m'a dit : Je vais le faire parce que quand j'étais petite, on me surnommait *Lucky Luke* ! Tu parles d'un beau hasard... »

• *Lucky Luke* sort en salle au Québec vendredi (le 29 janvier).



Panthéon du baseball

DAWSON

portera la
casquette des



Andre Dawson fera son entrée au Panthéon du baseball majeur coiffé de la casquette des Expos.

Le journaliste Fred Mitchell écrit dans l'édition de mercredi du Chicago Tribune que le Panthéon du baseball a décidé que Dawson portera la casquette des Expos de préférence à celle des Cubs de Chicago.

Dawson a fait parvenir un message texte au Chicago Tribune, mardi soir.

« Le Panthéon émettra un communiqué de presse (mercredi) pour annoncer que je ferai mon entrée à titre de joueur des Expos », a-t-il écrit.

L'ex-voltigeur de centre a disputé les 11 premières saisons de sa carrière dans l'uniforme des Expos avant de signer un chèque en blanc avec les Cubs en 1987, car il désirait jouer sur une surface naturelle pour soulager ses maux aux genoux.

À sa première saison avec les

Cubs, il a claqué 49 circuits, ce qui lui avait permis de remporter le titre de joueur par excellence de la Ligue nationale.

Selon Mitchell, Dawson lui avait laissé entendre plus tôt ce mois-ci qu'il porterait la casquette des Cubs à Cooperstown.

« J'ai mon idée, mais je respecterais leur (les dirigeants du Panthéon) décision », avait dit Dawson.

Celui qui a été nommé recrue de l'année en 1977 alors qu'il

portait les couleurs des Expos, a été le seul joueur admis cette année au Panthéon par les journalistes de la Baseball Writers Association of America.

Dawson sera admis lors d'une cérémonie tenue le 25 juillet à Cooperstown, dans l'État de New York. Il rejoindra donc le receveur Gary Carter, seul autre membre du Panthéon du baseball à avoir fait son entrée au Panthéon du baseball majeur à titre de joueur des Expos.

RueFrontenac.com

Dawson préférerait porter la casquette des Cubs

Andre Dawson ne semble pas heureux de devoir faire son entrée au Panthéon du baseball majeur coiffé de la casquette des Expos. Il pourrait même y faire allusion lors de son discours d'acceptation à Cooperstown, le 25 juillet.

« Je suis déçu. C'est en portant la casquette des Cubs de Chicago que je voulais être intronisé. Mais que voulez-vous ? Le baseball est très

soucieux de son histoire et de son protocole, a déclaré Dawson. Pourtant, j'espérais avoir au moins l'occasion d'en discuter avec les curateurs du Panthéon. J'aurais aussi pensé que mon choix aurait mérité plus de considération. »

L'ancien voltigeur étoile dit même avoir eu de la difficulté à dormir depuis qu'il a appris ce qui est à ses yeux une triste nouvelle.

« Disons que j'ai mieux dormi la veille du dévoilement du scrutin confirmant mon élection à Coopers-

town que dans la nuit de mercredi, a mentionné Dawson. J'ai même rêvé que je portais fièrement la casquette des Cubs.

« Mais vous me connaissez. Je ne suis pas du genre à faire des vagues et à bousiller les traditions. Je vais par contre m'assurer de démontrer mon appréciation aux partisans des Cubs, à l'organisation et à la ville de Chicago. »

Andre Dawson sera le deuxième baseballeur intronisé à Cooperstown coiffé de la casquette des

Expos. Le premier avait été le receveur Gary Carter, en 2003.

Dawson a évolué avec les Expos de 1976 à 1986. Il avait été repêché en 1975, puis élu la recrue de l'année en 1977. De 1987 à 1992, il a joué pour les Cubs de Chicago, étant choisi le joueur par excellence de la Ligue nationale en 1987. Il a aussi porté les couleurs des Red Sox de Boston et des Marlins de la Floride. Il a joué son dernier match le 29 septembre 1996.

RueFrontenac.com

Courte piste

Les Québécois sont prêts pour Vancouver

La phrase résonnait comme un leitmotiv à l'aréna Maurice-Richard, mercredi matin, lors de la dernière rencontre de presse de l'équipe nationale de patinage de vitesse courte piste avant le départ pour Calgary, où les patineurs effectueront leurs derniers préparatifs avant les Jeux olympiques de Vancouver.



LÉANDRE DROLET

droletl@ruefrontenac.com

« J'ai hâte de partir pour les Jeux », ne cessaient de dire les patineurs et les patineuses de l'équipe nationale.

Il faut dire que les dirigeants du courte piste avaient établi un programme pour les amener dans cette situation. Outre une compétition invitation de peu d'envergure tenue il y a deux semaines à l'aréna Maurice-Richard, les athlètes ne se sont pas frottés à l'élite mondiale depuis le milieu de novembre, dernière étape de la Coupe du monde qui a été disputée à Marquette, aux États-Unis.

Deux longs mois à forger l'aspect mental, deux longs mois à peaufiner les derniers détails techniques pendant des entraînements, ça irrite le plus vaillant des compétiteurs.

Tout le monde est prêt et tout le monde est gonflé à bloc et on n'hésite même pas à dévoiler ses objectifs.

« Le relais masculin ne vise rien de moins que l'or. On a la vitesse, on a gagné lors de la Coupe du monde disputée à Montréal en novembre et on connaît nos adversaires », a déclaré le chef d'équipe, Yves Hamelin.

Long délai

François-Louis Tremblay acquiesce

« Il ne faut pas nous mentir et dire qu'une médaille d'argent serait bien. Il faut être honnête avec nous-mêmes et y croire. Il sera important de gagner la médaille d'or, car on l'a déjà gagnée et on sait qu'on peut répéter l'exploit », a déclaré Tremblay.

Comme tous ses coéquipiers et coéquipières, le patineur de 29 ans a vraiment hâte de prendre la direction de l'Ouest canadien.

« C'est la première fois que nous avons un si long délai entre des épreuves de la Coupe du monde et les Jeux olympiques. Je n'y vois rien de négatif, mais là, c'est le temps de passer aux choses sérieuses », a dit celui qui fera son entrée à temps plein à HEC Montréal en septembre, sans prendre une retraite définitive.

Si Charles Hamelin a gagné deux des quatre épreuves de 500 mètres disputées dans le cadre de la Coupe du monde cette saison, Tremblay, lui, a enlevé les honneurs de la dernière épreuve tenue à Marquette, au Michigan. Il y a fort à parier qu'on les retrouvera tous les deux en finale à Vancouver.

« Ça regarde bien, car quand on est tous les deux en finale, il n'est pas arrivé souvent que l'un ou l'autre ne l'emporte pas », a déclaré le Montréalais.

Olivier Jean revigoré

On a retrouvé un Olivier Jean complètement transformé après ses mésaventures de novembre, où il avait connu des disqualifications consécutives aux deux dernières Coupes du monde présentée à Montréal et à Marquette.

« Je suis en pleine forme. J'ai bien analysé la situation et j'ai apporté des ajustements. J'ai mis ces incidents derrière moi, a déclaré le longiline patineur. Je vais me concentrer sur les deux distances (500 et 1 500 m) que j'ai à parcourir à Vancouver. »

Jean resplendissait de bonne humeur.

« Je n'ai pas pleuré quand on m'a annoncé que je ne participerais pas au 1 000 mètres aux Jeux olympiques, même si j'ai gagné cette épreuve aux sélections en août, a dit Jean. J'ai commis



Tania Vicent (15): «J'ai le goût de tout donner à Vancouver.»

PHOTO YVAN TREMBLAY

deux fautes et je n'aurais pas voulu que ce soit un autre que moi qui soit privé de participer au 1 000 mètres. »

Rappelons que le maximum de patineurs qu'un pays peut inscrire sur une distance est de trois, et que ce nombre est atteint par les résultats que le pays obtient dans ladite épreuve en Coupe du monde. Mais comme Jean a été disqualifié deux fois, le Canada ne pourra compter que deux patineurs dans cette épreuve.

Excitation et sérénité

Du côté féminin, l'excitation des jeunes Valérie Maltais et Marianne Saint-Gelais était belle à voir aux côtés de la sérénité que dégageaient Kalyna Roberge et Tania Vicent.

« Je commence à réaliser que je m'en vais aux Jeux olympiques, a lancé Maltais, qui en sera à ses premiers Jeux olympiques. Je sens de plus en plus la fébrilité. »

Pour sa part, Saint-Gelais a admis elle aussi qu'une certaine excitation commençait à la gagner.

« Je ressens une certaine nervosité, un peu plus de fébrilité, mais je suis prête et je me sens en confiance avant mes premiers Jeux olympiques », a déclaré la ricaneuse patineuse de Saint-Félicien.

Kayna Roberge, médaillée d'argent au relais à Turin, se dit plus posée.

« Avant mon départ pour Turin, je ne tenais plus en place, alors

que là, je suis sereine. J'ai vieilli et je suis plus mature, ce n'est pas du tout le même type de nervosité », a affirmé la patineuse de Saint-Étienne de Lauzon.

Pour sa part, Tania Vicent, la plus expérimentée – elle en sera à ses quatrièmes Jeux olympiques –, débordait de confiance.

« Notre équipe est jeune, mais elles sont beaucoup plus mûres que moi je l'étais à leur âge, a déclaré celle qui a fêté son 34^e anniversaire en janvier. Elles sont jeunes, mais elles peuvent accomplir de très grandes choses, elles peuvent atteindre de très haut niveaux. »

Vicent a parlé à ses jeunes coéquipières et elle a tenté de leur faire comprendre que si elles avaient gagné des médailles en Coupe du monde, elles étaient capables d'en faire autant aux Jeux olympiques.

« Au relais, nous comptons trois des meilleures patineuses du monde (Roberge, Saint-Gelais et Jessica Gregg) au 500 mètres. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas nous distinguer », a dit Vicent, qui tirera sa révérence à la fin de la saison aux Championnats mondiaux dans sa ville préférée, Bormio, en Italie.

La Lavalloise se dit elle aussi confiante et comme tous les autres membres de l'équipe nationale de courte piste, Vicent se dit prête à attaquer les Jeux olympiques.

« J'ai le goût de tout donner à Vancouver, d'y laisser toutes mes énergies. Je veux qu'il ne me reste plus rien quand je sortirai de la patinoire », a-t-elle dit.

Cammalleri plus efficace au Centre Bell

Une chronique de MARTIN LECLERC | leclercm@ruefrontenac.com



S'il y a un joueur qui livre exactement le genre de performances pour lesquelles il a été embauché cette saison, c'est bien Mike Cammalleri. L'arrivée de ce petit ailier chez le Canadien constitue, et de loin, le meilleur coup de Bob Gainey depuis qu'il dirige les destinées du club.

Avec 26 buts en banque, Cammalleri est présentement le huitième des meilleurs buteurs de la LNH.

Et l'an dernier, alors qu'il portait les couleurs des Flames de Calgary dans la très compétitive Association de l'Ouest, il avait bouclé la saison au neuvième rang (39 buts).

Il y a très longtemps que le public montréalais n'a pas eu la chance d'applaudir et d'encourager un joueur qui se situe dans la même stratosphère que Sidney Crosby, Alex Ovechkin, Patrick Marleau, Ilya Kovalchuk ou Marian Gaborik.

Et ce qui rend Cammalleri encore plus précieux aux yeux du Canadien, c'est sa capacité de générer des buts à cinq contre cinq, alors qu'il s'agit de la plus grave lacune de l'équipe.

Malgré ses récents succès contre les Devils et les Rangers, le CH se situe au 28^e rang dans la LNH à cinq contre cinq. Cammalleri, qui possède l'un des plus rapides et retentissants tirs des poignets du monde du hockey, sauve donc les meubles chez le Tricolore. Il est le quatrième buteur de la ligue (avec 22 buts) à cinq contre cinq. À ce chapitre, il n'est devancé que par Marleau (22 buts en 53 matchs), Crosby (24 buts) et Ovechkin (25 buts).

Il n'est pas faux d'avancer que le Canadien serait probablement déjà éliminé si Cammalleri avait dû s'absenter du jeu pour une longue période en première moitié de saison, comme ce fut notamment le cas pour Andrei Markov.

Le mystère, dans le cas de Cammalleri, c'est qu'il serait probablement le meilleur buteur de toute la ligue s'il n'était pas atteint d'un drôle virus : seulement huit de ses 26 buts (30,7 %) ont été inscrits à l'étranger. Et le même phénomène s'était produit à Calgary la saison passée alors que seulement 12 de ses 39 buts (30,7 % !!!) étaient marqués sur les patinoires adverses.

Le Canadien a déjà perdu six matchs à l'extérieur par la marge d'un but cette saison. Si Jacques Martin parvenait à percer ce mur qui freine mystérieusement la production de Cammalleri, ça pourrait faire toute la différence entre



Mike Cammalleri a marqué 18 de ses 26 buts au Centre Bell cette saison.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

une participation aux séries éliminatoires et une exclusion.

Visa le noir, tua le blanc...

De façon générale, les journalistes et les journaux ne s'excusent pas très souvent. Sans doute parce que c'est nous qui tenons le crayon (ou le clavier) au bout de nos doigts, ce n'est pas dans notre nature d'effacer l'ardoise et de corriger le tir lorsqu'on rate la cible.

Quand j'ai commencé dans le métier, j'éprouvais souvent de la déception quand une grosse manchette erronée (peu importe le journal en question) était corrigée le lendemain par un erratum gros comme un timbre poste à l'intérieur de la page 2. Du genre : « La photo du type qu'on présentait comme un violeur d'enfant dans notre édition d'hier était en fait celle de son avocat... »

Je me suis toujours demandé comment il était possible de faire confiance à quelqu'un qui ne donne pas toujours l'heure juste ou qui, volontairement, évite de faire amende honorable lorsque c'est nécessaire.

Je vous parle de cela parce que j'ai appris que certains membres de l'équipe médicale du Canadien avaient été froissés par l'une de mes récentes chroniques, qui traitait des dilemmes de nature éthique auxquels font face les médecins d'une équipe professionnelle au cours d'une saison.

Cette chronique avait été rédigée à la suite de propos tenus par Alex Tanguay, qui s'était plaint du fait que certaines personnes chez le Canadien avaient fait

pression sur lui, la saison dernière, pour qu'il revienne au jeu dans le dernier droit du calendrier alors qu'il ne se sentait pas prêt à revenir au jeu.

Je m'étais servi de cet exemple pour illustrer le fait que les intérêts du joueur et de l'équipe divergent parfois, et qu'il arrive que les médecins se trouvent pris entre deux feux, aux prises avec des questions de nature éthique qui ne sont pas toujours claires. Ou qui ne semblent pas claires aux yeux des joueurs.

Peu importe le sport, pressés par l'urgence de gagner, des dirigeants peuvent insister pour qu'un joueur revienne au jeu plus rapidement. On n'a qu'à penser au cas de Francis Bouillon en séries. Des joueurs peuvent aussi exprimer le désir de risquer d'aggraver une blessure pour venir en aide à leur équipe.

Les questions « Le joueur est-il guéri ? » et « Le joueur est-il en mesure de revêtir l'uniforme ? » sont fort différentes et elles doivent être abordées avec énormément de rigueur et d'intégrité par ceux et celles qui soignent les athlètes.

Je ne doute absolument pas que ce

soit le cas chez le Canadien. Mon propos, à partir de l'exemple de Tanguay, visait à démontrer que de tels questionnements peuvent survenir. Ils ne visaient certainement à remettre en question l'intégrité de ces professionnels.

Mes sincères excuses, donc, aux personnes concernées.

Latendresse c. Pouliot (depuis le 23 novembre 2009)

Quelques lecteurs/débatteurs m'ont demandé de compiler les statistiques de Guillaume Latendresse et de Benoît Pouliot et de faire un suivi sur leurs performances d'ici à la fin de la campagne. « À la fin, on verra bien qui a eu gain de cause dans cette transaction », arguent-ils.

À ce jour, il s'agit d'une bonne transaction pour les deux équipes. Au Minnesota, les partisans scandent « Gui ! Gui ! Gui ! » tandis qu'à Montréal, Pouliot est le meilleur joueur du Canadien depuis qu'il endosse l'uniforme.

| POULIOT | | LATENDRESSE |
|---------|-----|-------------|
| 16 | PJ | 27 |
| 10 | B | 13 |
| 1 | A | 6 |
| 11 | PTS | 19 |
| 3 | +/- | 5 |
| 17 | PUN | 6 |